

Office de Tourisme et de Commerce d'Évreux Portes de Normandie

Établissement Public Industriel et Commercial

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du mercredi 24 juin 2020 en vidéoconférence - report du 16 juin faute de quorum

Date de convocation : 17 juin 2020
 Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 6
 Votants : 5

Président de séance : Rémi PRIEZ
 Secrétaire de séance : Florence DUVAL

Titulaires et suppléants présents : M. PRIEZ, M. ROUSSEL, M. MABIRE, M. LEFEVRE, Mme LECHEVREL

Assistaient à la séance : M. GAVET, Mme DUVAL

Titulaires et suppléants excusés : Mme BANDELIER, Mme AUGER, M. GANTIER, M. BOREGGIO, M. MANUEL, Mme BERTOUT BARBEY, Mme LESEIGNEUR, M. PERRIN, M. ROYOUX, Mme INFROY MISAINÉ, M. SIMON, M. LE BESCOND, Mme GAUBERT, M. MOUQUET

Délibération n°12/2020 – Ouverture ligne de trésorerie

Afin de faire face au manque de trésorerie compte-tenu de la baisse d'activité, l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole s'avère nécessaire.

Les conditions sont les suivantes :

Crédit Agricole de Normandie-Seine
 Proposition LIGNE DE TRÉSORERIE ANNUELLE
 Taux variable EURIBOR 1 mois moyenné

PREFECTURE DE L'EURE

- 6 JUL. 2020

ARRIVÉE

Prêteur :	Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Normandie-Seine
Emprunteur :	Office de Tourisme du Grand Evreux
Référence proposition :	du : 25/05/2020
Montant de la ligne de trésorerie (en Euros) :	67 000 €
Objet :	Ligne de trésorerie annuelle
Echéance de la ligne :	1 an, à partir de la signature du contrat
Taux variable, sur INDEX :	Euribor 1 mois moyenné, flooré à 0%
+ Marge	0,600%
Soit, sur la base de l'INDEX du mois M - 1 :	avr-20
Valeur de l'INDEX du mois M - 1 :	0,0000%
Taux d'intérêts calculé sur cette base :	0,6000%
Méthode de calcul des intérêts :	Jours exacts / 365
Montant minimum des tirages (Euros) :	15 000 €
Caractéristique de la ligne de crédit de trésorerie :	Fonds mis à disposition de l'emprunteur, par tirage, sur demande. Les remboursements des tirages reconstituent le montant disponible sur la ligne de trésorerie.
Modalités de mise à disposition des fonds :	Versement des fonds réalisé via la procédure de crédit d'office auprès du comptable assignataire de l'emprunteur. Chaque avis de tirage doit parvenir au prêteur deux jours ouvrés avant la date de mise à disposition des fonds prévue.
Modalités de remboursement des fonds :	Remboursement des fonds réalisé via la procédure de débit d'office auprès du comptable assignataire de l'emprunteur. En conformité avec les dispositions qui gouvernent cette procédure, les avis de remboursement doivent parvenir au prêteur deux jours ouvrés avant la date de remboursement effective souhaitée par l'emprunteur.
Paiement des intérêts :	Règlement cinq jours ouvrés après le terme de la période de facturation (du premier au dernier jour du mois civil), par débit d'office et sans mandatement préalable.
Périodicité de la facturation des intérêts :	Mensuelle. Intérêts calculés à terme échu.
Commission d'engagement :	0,10% soit un montant de : 67 €
Frais de dossier :	75 €
Montant total des Commissions et Frais, appelé à la mise en place de la ligne :	142 €

Proposition

Il est proposé aux membres du Comité de Direction :

- **D'APPROUVER** l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 67 000€ dans les conditions fixées ci-dessus.

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée à l'unanimité (5 voix pour),

- **APPROUVE** l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 67 000€ dans les conditions fixées ci-dessus.

Certifié exécutoire le 24 juin 2020
Transmis en Préfecture le __/__/2020
Publié le __/__/2020

Le Président



Rémi PRIEZ

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 6 JUL. 2020

ARRIVÉE